



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Immeuble le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris la Défense cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation WWF France

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2013
Fondation WWF France
1, carrefour de Longchamp - 75016 Paris
Ce rapport contient 39 pages
Référence : BB/MC/AF/KD

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance,
inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €,
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris la Défense cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation WWF France

Siège social : 1, carrefour de Longchamp - 75016 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation WWF France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note n°1 « faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe, complétée de la note 4.6 exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des ressources de mécénat.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Votre fondation constitue des provisions pour dépréciation des créances en comptes courants sur les entités Panda EURL, SAS Domaine de Longchamp et les Amis du WWF, tels que décrites dans la note n°1 « faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe, complétée de la note 3.8. Les provisions se montent à 733 K€ pour Panda EURL, 223 K€ pour la SAS Domaine de Longchamp et 33 K€ pour les Amis du WWF.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la fondation, sur la base des éléments disponibles à ce jour. Nous nous sommes assurés de son application effective.

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 8 de l'annexe :
 - font l'objet d'une information appropriée,
 - sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12,
 - ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 26 novembre 2013

KPMG S.A.

Bernard Bazillon
Associé



Fondation WWF-France
Fonds Mondial pour la Nature
1 Carrefour de Longchamp
Bois de Boulogne
75016 Paris

COMPTES ANNUELS
AU 30 JUIN 2013



Sommaire

Bilan	4
Compte de résultats	7
Annexe aux comptes annuels	9
1. Faits caractéristiques de l'exercice	100
2. Règles et méthodes comptables	111
2.0 Changements de présentation	11
2.1 Cadre légal de référence	11
2.2 Cadre réglementaire applicable au secteur	11
2.3 Durée et période de l'exercice comptable	11
2.4 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Actif	11
2.4.1 Comptabilisation des immobilisations relatives à des projets financés	12
2.4.2 Immobilisations incorporelles	12
2.4.2 Immobilisations corporelles	122
2.4.3 Immobilisations financières	12
2.4.4 Valeurs Mobilières de Placement	12
2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif	133
2.5.1 Fonds propres	13
2.5.2 Provisions pour risques et charges	13
2.5.3 Fonds dédiés	144
2.6 Règles et méthodes relatives aux postes du compte de résultat	14
2.6.1 Traitement des legs et donations	14
2.6.2 Dons	15
2.6.3 Subventions de fonctionnement	15
2.6.4 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	16
2.6.5 Valorisation du bénévolat et des prestations en nature	16
3. Compléments d'information relatifs au bilan	177
3.1 Immobilisations incorporelles et amortissements	177
3.1.1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles	177
3.1.2 Tableau de variation des amortissements	17
3.2 Immobilisations corporelles et amortissements	17
3.2.1 Tableau de variation des immobilisations corporelles	17
3.2.2 Tableau de variation des amortissements	18
3.3 Immobilisations financières	18
3.3.1 Tableau de variation des immobilisations financières	18
3.3.2 Filiales et participations	18
3.4 Échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	199
3.5 Trésorerie	19
3.5.1 Livrets et comptes à terme	19
3.5.2 Composition et estimation du portefeuille	200
3.5.3 Tableau de variation des provisions pour dépréciation des VMP	200
3.6 Comptes de régularisation actif	21
3.7 Fonds associatifs	211
3.7.1 Tableau de variation des fonds propres	211
3.8 État des provisions	222
3.9 Etat des fonds dédiés	23
3.10 Comptes de régularisation passif	24

4.	Compléments d'information relatifs au compte de résultat	24
4.1	Détail et variation des produits d'exploitation	24
4.2	Ventilations des subventions acquises par financeur	244
4.3	Tableau des engagements de crédit-bail	25
4.4	Produits des legs	255
4.5	Formation du résultat financier	25
4.6	Produits et charges exceptionnels	26
5.	Autres informations	26
5.1	Détail des refacturations	26
5.2	Ventilation de l'effectif salarié de la fondation	277
5.3	Rémunération des salariés, des dirigeants salariés et des dirigeants élus	277
5.4	Situation fiscale	277
5.5	Evènements postérieurs à la clôture	277
5.6	Honoraires du commissaire aux comptes	277
6.	Engagements hors bilan	278
6.1	Engagements donnés et engagements reçus	288
6.2	détails des engagements relatifs aux legs et donations	288
6.3	Valorisation du bénévolat et des prestations en nature	288
6.4	Engagements pour indemnités de départ à la retraite	288
6.5	Droit individuel à la formation	29
7.	Compléments d'informations relatifs à la fondation abritée	29
8	Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public	300
8.1	Règles et méthodes comptables	300
8.1.1	Cadre légal de référence	300
8.1.2	Missions sociales	300
8.1.3	Définition, contenu et méthode de calcul des frais de collecte de fonds :	322
8.1.4	Définition, contenu et méthode de frais de fonctionnement :	322
8.1.5	Ressources de l'exercice	322
8.2	LE COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES	344
8.2.1	Présentation du Compte des emplois et des Ressources	34

BILAN

ACTIF	N° Ann exe	Arrêté au 30.06.2013 Durée 12 mois			30.06.2012 12 mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	3.1				
Concessions, licences, logiciels		215 241	139 864	75 377	60 083
Immobilisations incorporelles en cours		0		0	0
Immobilisations corporelles	3.2				
Terrains		2 368 888	0	2 368 888	2 368 888
Inst. techniques, matériels et outillages		225 369	176 066	49 303	65 495
Autres immobilisations corporelles		121 651	88 271	33 380	46 339
Immobilisations corporelles en cours		0		0	27 980
Immobilisations financières	3.3				
Autres Participations		1 146 622	1 137 000	9 622	9 622
Prêts		46 254	0	46 254	82 287
Dépôts		11 961		11 961	9 636
Autres titres immobilisés		0		0	0
TOTAL I		4 135 986	1 541 201	2 594 786	2 670 331
ACTIF CIRCULANT					
Stocks		0	0	0	0
Avances et acomptes sur commandes	5.4	4 557		4 557	7 412
Subventions et mécénats à recevoir	3.6	3 729 811		3 729 811	445 613
Dons à recevoir	3.4	0		0	0
Créances sur participations et associations rattachées au groupe WWF-France	3.4	1 716 574	989 877	726 697	1 712 007
Autres créances	3.4	223 418	0	223 418	76 260
Valeurs mobilières de placement	3.5	9 324 763		9 324 763	9 952 358
Disponibilités		2 204 794		2 204 794	1 462 824
				0	0
Charges constatées d'avance	3.6	843 486		843 486	94 819
TOTAL II		18 047 404	989 877	17 057 527	13 751 292
Charges à répartir		0		0	0
Ecart de conversion Actif		0		0	0
TOTAL GENERAL		22 183 390	2 531 078	19 652 312	16 421 623
ENGAGEMENTS RECUS	6.2				
Legs nets à réaliser :					
- acceptés par les organes statutairement compétents				3 185 345	2 734 139

AVANT AFFECTATION RESULTAT

PASSIF	N° Anne xe	30.06.2013 12 mois	30.06.2012 12 mois
FONDS PROPRES	3.7		
Dotation mobilière		6 771 684	6 771 684
Dotation immobilière		734 059	734 059
Complément de dotation (10% de l'excédent)		296 983	296 983
Apport initial sans droit de reprise		906 225	906 225
Autres apports sans droits de reprise			599 990
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		141 186	141 186
Subvention d'investissement affectée à des biens renouvelables		1 525 673	925 683
Réserves Libres		272 809	272 809
Report à nouveau		1 201 923	2 457 024
TOTAL DES FONDS PROPRES		11 850 543	13 105 643
Résultat		-1 328 047	-1 255 101
TOTAL I		10 522 495	11 850 543
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	3.8		
Provisions pour litiges		50 000	72 212
Autres provisions pour charges		23 086	0
TOTAL II		73 086	72 212
FONDS DEDIES	3.9		
Fonds dédiés aux Fondations abritées	7.	89 348	101 581
Autres Fonds dédiés		463 020	74 821
TOTAL III		552 368	176 402
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3.4	0	0
Emprunts et dettes financières		0	0
Subventions à verser	3.4	1 009 625	495 006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.4	1 120 003	1 263 958
Dettes sur participations et associations rattachées au groupe WWF-France	3.4	0	0
Dettes fiscales et sociales	3.4	1 051 010	1 222 710
Legs en cours	3.4	313 334	221 112
Autres dettes	3.4	677 181	198 986
Produits constatés d'avance	3.10	4 333 211	920 695
TOTAL IV		8 504 363	4 322 466
Ecarts de conversion Passif		0	0
TOTAL GENERAL I+II+III+IV		19 652 312	16 421 623

COMPTE DE RESULTAT

POSTE DU COMPTE DE RESULTAT	N° Annexe	30.06.2013 12 mois	30.06.2012 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	4.1		
Prestations, Etudes		0	0
Ventes diverses		3 834	11 950
Produits des activités annexes		8 484	11 916
Subventions publiques	4.1-4.2	1 189 617	1 308 991
Autres subventions		238 331	331 772
Autres produits de gestion courante	4.1	166	844
Dons particuliers		10 138 604	9 838 908
Dons sociétés et associations		2 649 800	2 616 191
Cotisations		69 517	69 517
Produits des Legs	4.1-4.4	1 226 377	809 793
Droits d'auteurs	4.1	80	8 095
Transferts de charges		841 374	994 595
Reprise de provisions		72 212	0
Total des produits d'exploitation		16 438 396	16 002 572
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats et charges externes		7 292 903	8 005 445
Impôts et taxes		418 970	371 186
Salaires et charges sociales		5 066 772	5 182 104
Autres Charges		1 060 136	1 100 733
Subventions versées		1 766 222	1 791 389
Dotations aux provisions et amortissements		1 267 218	99 562
Total des charges d'exploitation		16 872 221	16 550 419
RESULTAT D'EXPLOITATION		-433 825	-547 847
PRODUITS FINANCIERS	4.5		
Produits financiers		273 193	45 387
Reprise de provisions		1 938 576	9 974
Total des produits financiers		2 211 769	55 361
CHARGES FINANCIERES	4.5		
Charges financières		2 070 339	15 233
Dotations aux provisions			768 549
Total des charges financières		2 070 339	783 782
RESULTAT FINANCIER		141 430	-728 421
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4.6		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		333 466	112 215
Produits exceptionnels sur opérations en capital		0	4 182
Reprise de provisions		0	0
Total des produits exceptionnels		333 466	116 397
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4.6		
Charges exceptionnelles		992 068	167 575
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		391	0
Dotations aux amortissements exceptionnelles		693	0
Dotations aux provisions pour risques et charges		0	2 062
Total des charges exceptionnelles		993 153	169 637
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-659 687	-53 241
Report des ressources non utilisées /exercices antérieurs		12 233	74 408
Engagements à réaliser sur ressources affectées		388 199	
TOTAL DES PRODUITS		18 995 864	16 248 737
TOTAL DES CHARGES		20 323 911	17 503 838
EXCEDENT OU PRELEVEMENT		-1 328 047	-1 255 101
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
PRODUITS	6.3		
Bénévoles		160 518	220 587
Prestations en nature		30 000	74 843
Dons en nature			
total		190 518	295 430
CHARGES	6.3		
Secours en nature		30 000	74 843
Mise à disposition gratuite de biens et services		160 518	220 587
Personnel bénévole			
total		190 518	295 430

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Le résultat 2012/2013 de la Fondation WWF France se solde par un déficit de – 1 328 k€ qui intègre :

-une provision pour dépréciation de la créance en compte courant sur Panda EURL d'un montant de 733K€ et de la créance en compte courant sur Domaine de Longchamp SAS d'un montant de 223K€, dont la Fondation est associé et actionnaire unique.

La créance en compte courant sur l'association Les Amis du WWF a par ailleurs été dépréciée à hauteur de 33K€.

Ces provisions ont été comptabilisées dans les charges d'exploitation de l'exercice.

-un abandon de créance à caractère financier d'un montant de 2 000 000€ accordé à Domaine de Longchamp SAS avec clause de retour à meilleure fortune afin de permettre à sa filiale de reconstituer ses capitaux propres.

La provision de la créance en compte courant sur Domaine de Longchamp SAS d'un montant cumulé de 1 833K€ au 30/06/2012 a été reprise en résultat financier en FY13 suite à cet abandon de créance.

-une charge exceptionnelle d'un montant de 963 K€ correspondant à l'impact de la modification en FY13 des modalités de comptabilisation des ressources de mécénat. Comptabilisées en produits lors de leur encaissement (date d'émission des reçus fiscaux) dans les comptes de FY12, ces ressources sont comptabilisées à partir de FY13 en produits au prorata temporis de la durée de la convention. Les mécénats de l'exercice affectés à des missions sociales non consommés sont inscrits en fonds dédiés.

De plus, depuis FY13 les subventions reçues des organismes publics et privés, affectées aux projets de conservation, sont constatées pour le montant total de l'engagement dans les comptes de l'exercice. Le montant relatif aux exercices futurs est neutralisé par une « subvention constatée d'avance » calculée en fonction de l'avancement du projet sur la base des dépenses réalisées et éligibles déjà engagées.

Au cours des exercices précédents, la subvention n'était pas comptabilisée dans sa globalité mais en « subvention à recevoir » ou en « subvention constatée d'avance » en fonction de l'avancement du projet sur la base des dépenses réalisées et éligibles déjà engagées.

L'inscription au bilan de l'ensemble des engagements pris ou reçus en FY13 a eu pour conséquence une forte augmentation de certains postes de l'actif et du passif de la Fondation.

-un montant de 505K€ d'intérêts courus sur les comptes à terme (valeur 7 000K€) figurant à l'actif du bilan de la Fondation (contrepartie de la dotation mobilière et immobilière) dont 279K€ correspondant à des exercices antérieurs comptabilisés en produits exceptionnels.

2. Règles et méthodes comptables

2.0 CHANGEMENTS DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation et d'évaluation en dehors des éléments fournis au paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » n'est intervenu sur l'exercice FY13.

2.1 CADRE LEGAL DE REFERENCE

Les comptes de l'exercice 2012/2013 sont établis en respectant le règlement N°99-03 et ses règlements modificatifs, et conformément au règlement 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et à l'avis du CNC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, modifiant le règlement n°99_01.

2.2 CADRE REGLEMENTAIRE APPLICABLE AU SECTEUR

Il n'existe pas de spécificité relative au secteur d'activités de la Fondation.

2.3 DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013.

2.4 REGLES ET METHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN - ACTIF

2.4.1 Comptabilisation des immobilisations relatives à des projets financés

Toute acquisition d'un bien d'équipement, financée par un bailleur de fonds, est comptabilisée en charges d'exploitation.

2.4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Concessions, licences, logiciels : 3 à 5 ans

2.4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et peuvent être décomposées par composants significatifs.

La décomposition des immobilisations n'a pas entraîné la création de composants distincts des rubriques de comptes déjà existantes.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire et selon les durées suivantes :

- | | |
|--|------------|
| ■ Agencements et installations | 5 à 20 ans |
| ■ Matériels et outillages | 3 à 10 ans |
| ■ Matériels de transport | 3 à 10 ans |
| ■ Mobilier | 5 à 10 ans |
| ■ Matériels de bureau et informatiques | 3 à 20 ans |

2.4.3 Immobilisations financières

Une provision pour dépréciation est constatée sur les avances financières accordées quand la recouvrabilité de celles-ci s'avère incertaine à la clôture de l'exercice.

Des provisions sont constituées sur les postes de titres de participation en fonction de la situation des filiales.

2.4.4 Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

2.5 REGLES ET METHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – PASSIF

2.5.1 Fonds propres

Les fonds propres de la Fondation sont composés de la dotation mobilière, immobilière et statutaire, de l'apport initial sans droit de reprise, des legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, des subventions d'investissement, des réserves libres et du report à nouveau.

- **Dotation mobilière**

La dotation mobilière est composée des liquidités et des valeurs mobilières de placement affectées à la dotation de la Fondation.

- **Dotation immobilière**

La dotation immobilière est composée des terrains affectés à la dotation de la Fondation.

- **Dotation statutaire**

La dotation statutaire s'accroît conformément à l'article 4.01-3 des statuts, par affectation d'une fraction du résultat excédentaire de l'exercice précédent au moins égal au dixième de celui-ci.

- **Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés**

Sont inscrites à ce poste, les immobilisations, et notamment les terrains, reçues par legs ou donations.

- **Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme**

Ce poste est constitué des subventions d'investissement destinées à financer un bien inscrit à l'actif, et qui, selon toute vraisemblance, sera renouvelé par la fondation à l'issue de sa durée de vie. Ces subventions ne sont pas rapportées au résultat, et sont maintenues durablement en fonds propres.

2.5.2 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture. Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes annuels, une information est donnée en annexe (PCG art. 531-2 § 4).

2.5.3 Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de la fondation
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

Le projet est défini par l'organe compétent.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris en résultat, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

2.6 REGLES ET METHODES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

2.6.1 Traitement des legs et donations

Dès l'information d'un legs par le notaire ou autre tiers, un courrier d'accusé de réception est envoyé avec les statuts et la reconnaissance d'utilité publique de la Fondation. Dans le même temps une copie du courrier est envoyée à la Préfecture de Paris pour l'en informer.

Un dossier nominatif complet est constitué avant de le présenter pour approbation au Conseil de Fondation (testaments olographes, 1^{ère} estimation actif et passif etc...).

Après la tenue du Conseil de Fondation, un extrait de la délibération est adressé au notaire lequel rassemble l'ensemble des pièces constitutives du dossier pour les transmettre à la Préfecture de Paris. Le notaire fait une demande d'absence d'opposition à la délivrance du legs. S'il n'y a pas d'accord dans les 4 mois suivant le dépôt, la succession est considérée approuvée.

- Legs et donations inscrits au compte de résultat :

La comptabilisation des opérations liées aux legs respecte les dispositions du règlement 99.01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes des associations et fondations.

Dès l'approbation par le Conseil d'administration de la fondation, les legs sont enregistrés en « hors bilan » en engagements reçus, pour la valeur estimée.

Au fur et à mesure des encaissements, le compte 475 « Legs et donations en cours de réalisation » est crédité des montants encaissés, et le montant de l'engagement « hors bilan » correspondant est modifié sur la base des versements constatés. Les charges payées dans le cadre de ces legs sont comptabilisées en compte 475 tant que le legs n'est pas clos.

Lors de la réalisation effective du legs (clôture de l'opération de legs), le compte de produits d'exploitation est crédité du montant net des charges, exact et définitif de l'opération, par le débit du compte 475 « Legs et donations en cours de réalisation » qui est ainsi soldé de même que l'engagement « hors bilan » correspondant. Cette réalisation est considérée comme effective et définitive lors de l'obtention de l'acte authentique de vente pour les valeurs immobilières, lors du versement au profit de la Fondation pour les assurances vie, et lors du solde de tout compte du notaire pour les autres natures de bien.

Les legs et donations qui ne sont pas constitués d'immobilisations dont la fondation conserve l'usage pour ses besoins de fonctionnement sont comptabilisés au compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les legs affectés par les légataires à un projet défini et qui n'ont pas fait l'objet d'une utilisation au cours de l'exercice, font l'objet d'une inscription en "Fonds dédiés".

2.6.2 Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelle que soit sa destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements ;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

2.6.3 Subventions de fonctionnement

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable. La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture de l'exercice donne lieu au constat d'une charge, en "Engagement à réaliser sur ressources affectées".

L'octroi des subventions est formalisé par la signature de conventions entre le financeur et la fondation bénéficiaire qui peuvent contenir :

- des conditions suspensives relatives à la mise en place et aux versements des subventions
- des conditions résolutoires relatives à la non-utilisation des fonds ou à leur utilisation à des fins autres que celles pour lesquelles les fonds ont été versées.

Une subvention assortie d'une condition suspensive non-levée n'est pas acquise et n'est donc pas enregistrée en produit.

En revanche, la condition résolutoire ne suspend pas l'enregistrement de la subvention qui se trouve acquise dès la décision d'octroi.

S'il existe un risque de reversement partiel ou de remboursement des dépenses non-éligibles au titre de la subvention, il conviendra d'en tirer les conséquences dans les comptes :

- inscription d'une provision pour reversement de subvention
- inscription d'une dette (subvention partielle ou totale à reverser) envers le financeur.

2.6.4 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non-utilisées des exercices antérieurs".

A la clôture, un complément de dotation ou de reprise est comptabilisé afin d'ajuster les fonds dédiés restants.

2.6.5 Valorisation du bénévolat et des prestations en nature

Le nombre approximatif d'acteurs bénévoles et les heures réalisées sont estimés, à partir d'un récapitulatif mensuel établi par le service bénévolat par type de mission et région.

Les prestations en nature sont valorisées en hors bilan sur la base des informations transmises par les tiers.

3. Compléments d'information relatifs au bilan

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

3.1.1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche	0	0	0	0
Concessions, licences, logiciels	167 705	63 142	15 606	215 241
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	27 980	0	27 980	0
TOTAL	195 685	63 142	43 586	215 241

L'augmentation des immobilisations incorporelles correspond principalement à la mise en place d'une plateforme de production de web-documentaire 31K€ ainsi que la conception graphique et développement d'un mini site 32K€ sur le thème de la forêt (total 63K€ dont 28K€ en immobilisations en cours au 30/06/2012).

Les diminutions constatées correspondent à des mises au rebut.

3.1.2 Tableau de variation des amortissements

Amortissement des immobilisations incorporelles	Cumul au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements des frais d'établissement	0	0	0	0
Amortissements des frais de recherche	0	0	0	0
Amortissements concessions, lic., logiciel	107 622	47 849	15 606	139 864
Amortissements fonds commercial	0	0	0	0
Amortissements autres immobilisations	0	0	0	0
TOTAL	107 622	47 849	15 606	139 864

3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

3.2.1 Tableau de variation des immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Terrains	2 368 888	0	0	2 368 888
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, mat. et outillages	244 327	1 963	20 921	225 369
Autres immobilisations	175 018	5 488	58 856	121 651
Immobilisations corporelles en cours	27 980	0	27 980	0
TOTAL	2 816 213	7 451	107 757	2 715 907

Au 31/12/2013, une mise à jour du fichier des immobilisations a été effectuée. Les diminutions constatées de 20 921 euros dans la rubrique « installations techniques, matériel et outillage » et 58 856€ en « autres immobilisations » correspondent à des mises au rebut.

3.2.2 Tableau de variation des amortissements

Amortissement des immobilisations corporelles	Cumul au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements terrains				0
Amortissements constructions				0
Amortissements installations techniques	178 832	18 154	20 920	176 066
Amortissements autres immobilisations	128 679	18 055	58 464	88 270
TOTAL	307 512	36 209	79 384	264 337

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

3.3.1 Tableau de variation des immobilisations financières

Immobilisations financières	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Autres participations	1 146 622	0	0	1 146 622
Prêts	82 287	13 579	49 612	46 254
Dépôts et cautionnements	9 636	6 500	4 175	11 961
Autres titres immobilisés	0		0	0
TOTAL	1 238 546	20 079	53 787	1 204 837

Les deux prêts Panda Eurl et Réserve de Chérine restant dû au 30/06/2012 ont été intégralement remboursés au cours de l'exercice FY13.

Par ailleurs, la Fondation a opté pour le versement du 1% construction sous forme de prêt en FY11. Au 30 juin 2013 le montant cumulé des versements sous forme de prêts s'élève à 46 254 euros.

3.3.2 Filiales et participations

Sociétés	n° siren	% titres détenus	valeur comptable brute	valeur comptable nette	% dépréciation	montant capitaux propres
PANDA eurl	388 499 188	100%	7 622	7 622	0%	-142 758
WWF Domaine de Longchamp	479 342 397	100%	1 137 000	0	100%	-117 708
TOTAL			1 144 622	7 622		-260 466

Auquel s'ajoute aux participations, 2000€ de participation au conservatoire national du saumon sauvage (CNSS).

3.4 ÉCHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Échéances des créances

Créances	Montant brut	Echéances à moins d'un 1 an	Echéance à plus d'un 1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Prêts	46 254		46 254
Autres immobilisations financières	11 961		11 961
Créances de l'actif circulant:			
Avances et acomptes sur commandes	4 557	4 557	
Subventions et mécénats à recevoir	3 729 811	2 408 488	1 321 323
Dons à recevoir	0	0	
Créances sur participations et associations rattachées au groupe wwf-france	1 716 574	1 716 574	
Autres créances	223 418	223 418	
Charges constatées d'avance	843 486	843 486	
TOTAL	6 576 062	5 196 523	1 379 538

Pour les échéances, lorsque l'information est disponible, elle est prise en compte. Dans le cas contraire, il a été privilégié du moyen terme.

Les créances sur participations et associations rattachées au groupe WWF-France correspondent aux créances en compte courant sur Panda EURL, la SAS WWF Domaine de Longchamp et l'association Les Amis du WWF. Ces créances seront remboursées à la Fondation en fonction de la trésorerie disponible et des échéances prévues dans les conventions de trésorerie.

Échéances des dettes

Dettes	Montant brut	Echéances à moins d'un 1 an	Echéance à plus d'un 1 an
Emprunts et dettes assimilées			
Subventions à verser	1 009 625	924 625	85 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 120 003	1 120 003	
Dettes fiscales et sociales	1 051 010	1 051 010	
Legs en cours	313 334	313 334	
Autres dettes	677 181	677 181	
Produits constatés d'avance	4 333 211	2 833 377	1 499 834
TOTAL	8 504 364	6 919 530	

Pour les échéances, lorsque l'information est disponible, elle est prise en compte. Dans le cas contraire, il a été privilégié du court terme.

3.5 TRÉSORERIE

3.5.1 Livrets et comptes à terme

Composition des comptes à terme	Nombre	valeur comptable brute fin d'ex.	Intérêts courus non échus
cat ce idf tx échéance 22/03/2014	1	5 000 000	360 342
cat ce idf tx échéance 15/03/2014	1	2 000 000	145 393
Livret Associatis	1	2 529 625	14 442
TOTAL		9 529 625	520 177

La composition du portefeuille s'établit en fonction d'un critère de moindre risque, avec un capital et un rendement garantis.

Ce fond constitue la contrepartie de la dotation mobilière.

Au 30 juin 2013, les intérêts courus non échus comptabilisés s'élèvent à 520K€ dont 279K€ correspondant aux exercices antérieurs.

3.5.2 Composition et estimation du portefeuille

Valeur	nombre	valeur comptable brute fin ex.	cours à fin ex.	plus values latentes	moins values latentes
DEXIA VVPR		1		1	
Titres Legs Poyet	3	9 710		9 726	16
Titre Action TOTAL	1	37		38	1
TOTAL		9 748		9 764	17
					0

3.5.3 Tableau de variation des provisions pour dépréciation des VMP

Provision sur VMP	Cumul au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Living planet equity	105 102	0	105 102	0
TOTAL	105 102	0	105 102	0

Le Living Planet Fund est un fonds d'investissement socialement responsable pour soutenir les actions de protection de la nature du WWF. Au 30 juin 2012, le fond Living Planet Equity avait été entièrement déprécié. En FY13, la Fondation a vendu l'intégralité de ces actions Living Panet Fund et réalisé une moins-value de 70K€ couverte par la reprise de provision de 105K€.

3.6 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

	Montant exercice	Exercice Précédent
Charges constatées d'avance	843 486	94 819
TOTAL	843 486	94 819
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants:		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Fournisseurs et comptes rattachés	17 698	
Autres immobilisations financières	0	
Créances clients et comptes rattachés	0	
Subventions et mécénats à recevoir	3 729 811	445 613
Dons à recevoir		
Les intérêts courus à recevoir sur comptes à terme	522 043	
Autres produits à recevoir	187 275	
TOTAL	4 456 827	445 613

Les subventions à recevoir se détaillent principalement :

Financiers	Montant à recevoir
Europe	1 248 409
Ministères	44 500
ADEME	3 771
Agence de l'Eau	197 494
Autres organismes publics	476 166
Autres organismes	85 550
Réseau WWF	33 490
TOTAL	2 089 380

Le détail des mécénats à recevoir n'est pas communiqué, cela reviendrait à communiquer le nom des partenaires de la Fondation WWF France.

3.7 FONDS ASSOCIATIFS

3.7.1 Tableau de variation des fonds propres

La variation des fonds propres de l'exercice est la suivante :

Situation nette	Solde au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Dotation mobilière	6 771 684			6 771 684
Dotation immobilière	734 059			734 059
Complément de dotation	296 983			296 983
Apport initial sans droit de reprise	906 225			906 225
Autres apports sans droits de reprise	599 990		599 990	0
Legs et donations avec contrepartie à l'actif immobilisé	141 186			141 186
Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme	925 683	599 990		1 525 673
Réserves	272 809			272 809
Report à nouveau :				
- report à nouveau fond de réserve associatif FORET – VIE DURABLE	319 342			319 342
- report à nouveau fond de réserve prévoyance	300 000		-300 000	0
- report à nouveau	1 837 682		-955 101	882 581
Résultat de l'exercice	- 1 255 101	- 1 328 047	1 255 101	- 1 328 047
TOTAL	11 850 542	- 728 057	599 990	10 522 495

La dotation mobilière a comme contrepartie des dépôts à terme Caisse d'Epargne.

La dotation immobilière est constituée de terrains.

Le complément de dotation correspond à 10% du bénéfice conformément aux statuts.

Les autres apports sans droits de reprise correspondent aux fonds reçus de la Fondation Mava pour l'acquisition du terrain Forêt Sauvages.

Les legs et donations reçus et immobilisés ou utilisés pour l'acquisition d'immobilisations correspondent à des legs et donations historiques.

La diminution du report à nouveau est due à l'affectation du résultat N-1.

3.8 ÉTAT DES PROVISIONS

	Provision au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Provision en fin d'exercice
Provision réglementées:	-	-	-	-
Relatives aux immobilisations	-			-
Relatives aux autres éléments de l'actif	-			-
Amortissements dérogatoires	-			-
Autres provisions réglementées	-			-
Provisions pour risques et charges :	72 212	73 086	72 212	73 086
Provision pour litiges	72 212	50 000	72 212	50 000
Provisions pour amendes et pénalités	-			-
Provision pour grosses réparations	-			-
Autres provisions pour charges	-	23 086		23 086
Provisions pour dépréciation :	3 075 575	989 877	1 938 575	2 126 877
Des immobilisations financières	1 137 000	-		1 137 000
Des stock	-			-
Des créances sur participation rattachées au groupe WWF-France	1 833 473	989 877	1 833 473	989 877
Des autres créances	-			-
Des valeurs mobilières de placement	105 102		105 102	-
TOTAL	3 147 787	1 062 963	2 010 787	2 199 963

Dont dotations et reprises :

■ d'exploitation	1 062 963	72 212
■ financières	0	1 938 576
■ exceptionnelles	0	0

Tous les risques éventuels significatifs connus sont provisionnés à la clôture de l'exercice.

3.9 ETATS DES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés au passif enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés au 30 juin 2013 s'établissent à 552 K€ contre 176 K€ l'année précédente.

Les fonds dédiés sont constitués des fonds abrités Biome, des Grands Donateurs et des fonds dédiés du département Conservation.

situations	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Ressources				
Fonds BIOME	101 581	12 233	0	89 348
Dpt Conservation	0	0	388 199	388 199
Grand Donateurs	74 821	0	0	74 821
Total produits d'exploitation	176 402	12 233	388 199	552 368

Date de Clôture	Code Analytique	Intitulés du Projet	Type de Fonds reportés	Montant du Fds Dédiés	Solde
30/06/2013	BTIG	Projet "Protection du tigre et de son habitat"	Générosité du Public	87 096	87 096
30/06/2013	BNFH	Projet " Protection de la Forêt de Nvle Calédonie Humide"	Mécénat	2 845	89 941
30/06/2013	BNFS	Projet " Protection de la Forêt de Nvle Calédonie Sèche"	Mécénat	6 148	96 089
30/06/2013	BQUEL	Projet " New quélonios"	Sub. Publique	28 958	125 047
30/06/2013	BAGOA	Projet "Protection des Cétacés de l'Hémisphère sud"	Mécénat	8 326	133 373
30/06/2013	BFCF--01	Projet "Conversion Forestière - Projet Huile de Palme Durable et S	Mécénat	2 038	135 411
30/06/2013	BAGRI--PE	Projet "Agriculture Durable"	Mécénat	27 664	163 075
30/06/2013	SBAT--PG	Projet "Habitat Durable"	Mécénat	48 287	211 362
30/06/2013	GCHAG--PG	Projet "Le changement climatique"	Mécénat	46 188	257 550
30/06/2013	BFCF--PF	Projet "Conversion forestiere - Production d'un soja responsable au	Mécénat	50 649	308 199
30/06/2013	GCOOR--PP	Projet "Mont Blanc - Alpes"	Générosité du Public	80 000	388 199

3.10 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

	Montant de l'exercice	Exercice précédent
Charges à payer incluses dans les postes suivants:		
Emprunts		
Subventions à verser	1 009 625	495 006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	404 111	302 435
Dettes fiscales et sociales	655 800	816 220
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	72 308	47 118
TOTAL	2 141 844	1 660 778
Produits constatés d'avance:		
Produits d'exploitation	4 333 211	920 695
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	4 333 211	920 695

4. Compléments d'information relatifs au compte de résultat

4.1 DETAIL ET VARIATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Montant de l'exercice	Exercice précédent	variation n/n-1
Dons particuliers	10 138 604	9 838 908	3%
Dons sociétés et associations	2 649 800	2 616 191	1%
Cotisations	69 517	69 517	0%
Legs	1 226 377	809 793	51%
Droits d'auteurs	80	8 095	-99%
Produits des activités annexes	12 318	23 866	-48%
Subventions publiques	1 189 617	1 308 991	-9%
Autres subventions	238 331	331 772	-28%
Transferts de charges	841 374	994 595	-15%
Reprises de provisions	72 212	0	
Autres	166	844	-80%
Total produits d'exploitation	16 438 396	16 002 572	3%

Les ressources de l'exercice s'élèvent à 16 438 K€ contre 16 003K€ l'exercice précédent avec les variations présentées ci-dessus.

4.2 VENTILATIONS DES SUBVENTIONS ACQUISES PAR FINANCEUR

Financeurs publics	Subventions de l'exercice
Europe	688 529
Ministères	194 250
ADEME	19 139
Agence de l'Eau	83 737
Autres organismes publics	203 962
TOTAL	1 189 617

Les produits des subventions publiques au titre de l'exercice 2012/2013 se sont élevées à 1 190 K€ contre 1 309K€ l'exercice précédent, soit une variation de -118K€ qui résulte d'une diminution des subventions ministérielles (194 k€ vs 275 k€), de l'Europe (688 k€ vs 702 k€), des autres organismes publics (204 k€ vs 253 k€) et d'une augmentation des subventions provenant d'autres organismes publics (204 k€ vs 253 k€).

4.3 TABLEAU DES ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

Un contrat de location a été souscrit en mars 2012 avec la société Siemens Lease pour le remplacement du photocopieur situé au sein du bureau WWF à Marseille pour une durée de 21 trimestres dont la première échéance est le 01/04/2012.

Postes de bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achats résiduel
	de l'exercice	Cumulées	Jusqu'à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	
Terrains						0
Constructions						0
Matériel et outillages	1 525	1 906	1 525	4 575		6 100
Autres immob.corporelles						0
Immobilisations en cours						0

4.4 PRODUITS DES LEGS

Les legs clôturés et encaissés au cours de l'année s'élèvent à 1 226 K€.

4.5 FORMATION DU RESULTAT FINANCIER

Les produits financiers sont constitués par :

Revenus et intérêts des placements	263 334
Intérêts prêts Panda EURL	1 322
Gain de change	2 236
Autres produits financiers	6 299
Reprise de provision C/C Domaine de Longchamp	1 833 474
Reprise de provision cession VMP	105 102
TOTAL	2 211 767

Les charges financières sont constituées par :

Charges d'intérêts	-
Abandon de créance	2 000 000
Perte de change	249
Charges nettes sur cession des VMP	70 090
Provisions sur dépréciation des comptes courants	
Provisions sur dépréciation des VMP	
TOTAL	2 070 339

Résultat financier **141 428**

4.6 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les **produits exceptionnels** sont principalement constitués par :

Produits exceptionnels de l'exercice	1 365
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	332 102
Produits de cession d'éléments d'actif	
Reprises provisions risques et charges	
TOTAL	333 466

Les **charges exceptionnelles** sont principalement constituées par :

Charges exceptionnelles de l'exercice	401
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	991 667
Valeur comptables des éléments d'actif cédés	391
Dotations aux amortissements exceptionnels	693
Dotations aux provisions pour risques et charges	
TOTAL	993 153

Résultat exceptionnel	- 659 687
------------------------------	------------------

Les produits exceptionnels sont essentiellement constitués des intérêts courus sur les comptes à terme des exercices antérieurs soit 279K€.

Les charges exceptionnelles sont essentiellement constituées de l'impact de la modification des modalités de comptabilisation des produits de mécénat soit 963K€.

5. Autres informations

5.1 DETAIL DES REFACTURATIONS

ENTITES	PRODUITS TRANSFERT DE CHARGE	Montant de l'exercice	Exercice précédent	variation n/n-1	variation n/n-1
PANDA	MISE A DISPOSITION DE SALARIES	487 603	498 741	-11 138	-2%
PANDA	REDEVANCE	97 047	128 752	-31 705	-25%
PANDA	SERVICE EXTERIEUR	142 645	213 105	-70 460	-33%
SAS	MISE A DISPOSITION DE SALARIES	35 279	81 950	-46 671	-57%
	SERVICE EXTERIEUR		3 186	-3 186	-100%
	REDEVANCE	1 715			
AMIS	MISE A DISPOSITION DE SALARIES	6 842	4 990	1 852	
TOTAL PRODUITS TRANSFERT DE CHARGES		771 131	930 724	-161 308	-17%
ENTITES	CHARGES				
PANDA	MISE A DISPOSITION DE SALARIES	184 858	216 055	-31 197	-14%
PANDA	ACHATS NON STOCKES		17 336	-17 336	
PANDA	SERVICES EXTERIEURS	441 257	94 290	346 967	368%
PANDA	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		124 166	-124 166	-100%
SAS	MISE A DISPOSITION DE SALARIES	99 969	83 765	16 204	
	SERVICES EXTERIEURS	145 291	112 912	32 379	
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		905	-905	
TOTAL CHARGES		871 375	649 430	221 945	34%

5.2 VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIE DE LA FONDATION

L'effectif salarié au 30 Juin 2013 se compose de 79 personnes, dont 60 cadres et 19 non-cadres contre 99 personnes dont 74 cadres et 25 non-cadres l'exercice précédent.

5.3 REMUNERATION DES SALARIES, DES DIRIGEANTS SALARIES ET DES DIRIGEANTS ELUS

Le montant global des rémunérations brutes versées aux trois personnes les mieux rémunérées s'est élevé en 2012/2013 à 303Keuros.

Les administrateurs ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction.

5.4 SITUATION FISCALE

En l'absence de but lucratif, la fondation, conformément à l'instruction récapitulative du 18 Décembre 2006, n'est pas assujettie aux impôts commerciaux sur ses activités. De plus la fondation est exonérée de l'impôt sur les sociétés au taux réduit des revenus patrimoniaux selon l'article 219 bis du CGI. La fondation est cependant soumise à la taxe sur les salaires.

5.5 EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

Néant

5.6 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes pour la mission annuelle 2013 s'élèvent à 64 106 € TTC.

6. Engagements hors bilan

6.1 ENGAGEMENTS DONNES ET ENGAGEMENTS REÇUS

Les engagements hors bilan recensés sont les suivants :

Donnés	Exercice	Exercice précédent
Garantie, avals et cautions données		
Sûretés réelles consenties (hypothèques, nantissemements)		
Droit d'usage de locaux concédés par l'association		
Redevances de crédit-bail		
Engagement en matière de pensions et retraites	92 493	113 316
Autres informations significatives		
TOTAL	92 493	113 316

Reçus	Exercice	Exercice précédent
Acceptés par les organes statutairement compétents	3 185 345	2 734 139
Ressources en nature stockés si elles représentent une valeur significative et que l'inventaire puisse être fait et valorisé		
Garantie, cautions obtenues		.
Droit d'usage de locaux		
Biens reçus en crédit-bail		
Autorisation de découverts		
Autres informations significatives		
TOTAL	3 185 345	2 734 139

6.2 DETAILS DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX LEGS ET DONATIONS

Les legs acceptés par les organes statutairement compétents sont estimés à 3 185 K€. Par ailleurs, certains legs acceptés en juin 2013 n'ont pas encore été évalués.

6.3 VALORISATION DU BENEVOLAT ET DES PRESTATIONS EN NATURE

Les bénévoles du siège de WWF-France et de notre bureau délocalisé en Nouvelle Calédonie ont réalisé un nombre total d'heures de travail estimé à 11 119 environ. Sur la base d'un salaire valorisé au SMIC, le bénévolat représente 160 518 €.

La mise à disposition gratuite de biens n'a pas fait l'objet d'une valorisation comptable.

L'ensemble des contributions volontaires en nature a été valorisé à 30 000 €.

6.4 ENGAGEMENTS POUR INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

L'âge moyen de l'effectif est de 38 ans et l'ancienneté moyenne est de 5,7 ans.

Les indemnités de fin de carrière ou passif social estimés au 30 juin 2013 s'élèvent à 92 K€.

Ce calcul a pris en compte les hypothèses suivantes :

- âge normal de départ à la retraite : 65 ans,
- taux d'actualisation : 2,84%,
- évolution annuelle des salaires (y compris l'inflation) : 3 %,
- taux de charges sociales : 45%
- taux de rotation du personnel : Entre 25 et 49 ans : 23% ; entre 50 et 54 ans : 5% ; entre 55 et 59 ans : 1% ; plus de 60 ans : 0%
- un départ volontaire à la retraite des salariés.

Aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été enregistrée dans les comptes de l'exercice, mais cette position pourra être revue à chaque clôture.

6.5 DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

La Loi n°2004-39 1 du 4 mai 2004, relative à la formation professionnelle et au dialogue social, ouvre, pour les salariés en CDI, un droit individuel à la formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans, mais plafonné à 120 heures.

Au 30/06/13, le droit individuel à la formation représente 5 461 heures pour la structure WWF. En FY13, 101 heures de DIF ont été consommées.

7. Compléments d'informations relatifs a la fondation abritée

La Fondation WWF France, Fondation d'utilité publique abritante, abrite un fond : le Fonds Biome.

COMPTE DE RESULTAT BIOME

PRODUITS D'EXPLOITATION	30/06/2013
Prestations études	
Subventions publiques	
Dons particuliers	
Dons sociétés et organisations	0
Reprise de provisions	
Total produits d'exploitation	0
CHARGES D'EXPLOITATION	
Charges externes	0
Impôts et taxes	0
Salaires et charges sociales	0
Autres charges (forfait de fonctionnement)	0
Autres charges	48
Subventions versées	12 184
Dotations amortissements, provisions	0
Total charges d'exploitation	12 233
RESULTAT D'EXPLOITATION	-12 233
RESULTAT FINANCIER	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0

Engagements à réaliser sur ressources affectées

-12 233

EXCEDENT OU PRELEVEMENT	0
-------------------------	---

Solde de fonds dédiés à utiliser

89 348

BILAN AU 30/06/2013

ACTIF IMMOBILISE		FONDS PROPRES	
Immobilisations Incorporelles		Dotations mobilière	
Immobilisations Corporelles		Dotations immobilière	
Immobilisations Financières	0	Report à nouveau	
		Résultat	
ACTIF CIRCULANT		PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES FONDS DEDIES	89 348
Subventions à recevoir			
Dons à recevoir		DETTES	
Autres créances	19 703	Subventions à verser	
Valeurs mobilières de placement	73 707	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 061
Disponibilités	93 410	Dettes fiscales et sociales	
TOTAL	93 410		93 410

8 Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

8.1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

8.1.1 Cadre légal de référence

Le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public est établi conformément aux dispositions de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993.

Le Compte d'Emploi des Ressources regroupe l'ensemble des opérations de la Fondation WWF – France.

L'application du CRC 2008-12 du 7 Mai 2008 a été mise en place à partir de l'exercice 2009-2010, le règlement s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Les modalités d'établissement du compte emplois ressources ont été validées par le Conseil d'Administration du 6 avril 2010 de la Fondation.

8.1.2 Missions sociales

Conformément aux statuts, les missions sociales de la Fondation WWF France répondent à l'objectif suivant « la protection de l'environnement, incluant la protection de la faune et la flore, des sites, des eaux, des sols et des autres ressources naturelles. »

Afin d'atteindre cet objectif, deux types d'action sont menés :

- la mise en œuvre de programmes, « soit directement, soit indirectement en associant d'autres organismes à la réalisation de ces actions et programmes ». Ceci inclut notamment la contribution aux actions menées par le réseau à l'international. Plus précisément, nous définissons que toutes les dépenses engagées en France par les salariés du WWF France seront de la mission sociale France même si celles-ci concernent des missions à l'étranger. Les missions réalisées à l'étranger concernent donc les versements de contributions à des partenaires à l'intérieur ou à l'extérieur du réseau WWF.

Il s'agit de l'ensemble des programmes de conservation, menés en France ou à l'étranger, incluant la participation aux programmes du réseau WWF. Les programmes de conservation sont déclinés en pôle, à savoir changement climatique et mode de vie durable, eaux douces, océans et côtes, forêt, outre mer avec principalement des actions en Guyane et en Nouvelle Calédonie, Alpes méditerranée, biodiversité et éducation à l'environnement, International, capacité abritante.

- « la sensibilisation, l'information et l'éducation de tous publics par tous moyens sur les questions et enjeux relatifs à la conservation et à la protection du patrimoine naturel, ainsi qu'aux attitudes, méthodes et actions susceptibles de contribuer à sa valorisation par l'organisation de rencontres, forums et colloques et la diffusion de revues et bulletins ». La notion de public inclut les particuliers et les personnes morales (entreprises, collectivités publiques, associations) avec lesquelles le réseau WWF travaille depuis sa création.

Il s'agit de

- l'ensemble des actions menées par le service mobilisation bénévole. Ces actions correspondent en effet à un travail de sensibilisation du grand public.

- la partie sensibilisation des actions menées par le département marketing. En effet, le grand public est sensibilisé par des actions menées dans la rue, aussi bien que par la réception à domicile ou sur internet d'informations expliquant ce que fait le WWF.

- la partie sensibilisation menée par le département des relations entreprises. La volonté de ce département est de travailler de concert avec les entreprises pour que celles-ci mènent des démarches de développement durable. A ce titre, le département relations entreprises consacre des moyens.

- d'une partie des actions menées par le département communication du WWF France portant sur un soutien aux programmes, en terme de visibilité auprès du grand public.

- d'une partie des actions menées au niveau de la direction générale correspondant à des opérations de lobbying auprès des collectivités locales, des pouvoirs publics et des institutions européennes et/ ou internationales pour transformer les législations en vigueur ou les faire appliquer. Par ailleurs, toutes les actions visant à étendre une stratégie d'influence sont considérées comme des missions sociales à part entière.

L'affectation des emplois aux missions sociales s'effectue en prenant en compte

- les frais directs de chaque programme
- des frais de structure liés au poids relatif des effectifs

Nous considérons qu'une partie des frais de marketing permettent de sensibiliser le grand public à nos actions, sans qu'il devienne par ailleurs donateur. Ceci représente un emploi affecté aux missions sociales.

Par ailleurs, une partie des frais des relations entreprises est liée à un travail d'accompagnement et constitue à ce titre une mission sociale de sensibilisation auprès de ce public.

8.1.3 Définition, contenu et méthode de calcul des frais de collecte de fonds :

Les frais de collecte de fonds se décomposent en frais d'appel à la générosité du public et en frais de recherche des autres fonds privés.

Les frais de recherche de fonds correspondent aux charges directes des départements concernés non affectées à la sensibilisation du grand public ou à l'accompagnement des entreprises, augmentées de frais de structure au prorata de l'effectif.

8.1.4 Définition, contenu et méthode de frais de fonctionnement :

Il s'agit des frais d'information et de communication relatifs aux frais de campagnes institutionnelles et des frais de fonctionnement.

Les frais de fonctionnement sont constitués par les frais non répartis sur les missions, correspondant aux charges de fonctionnement incompressibles, quel que soit le volume d'activité. Il s'agit de l'ensemble des frais du service financier et des frais informatiques. Par ailleurs ils sont calculés au prorata de l'effectif.

8.1.5 Ressources de l'exercice :

- Ressources collectées auprès du public

Dons et legs collectés

Il s'agit des dons manuels affectés et non affectés, ainsi que des legs affectés et non affectés. Cette rubrique inclut également les dons entreprises non contractualisés.

Autres produits liés à la générosité du public

Les autres produits proviennent des produits financiers du livret Associatis.

- Autres fonds privés

Les fonds privés regroupent les ressources issues du mécénat d'entreprise (contractualisées), que ces ressources soient affectées au non à des programmes, ainsi que les dons réseau WWF et les dons associations.

- Subventions et autres concours publics

Les subventions et autres concours publics, dans la mesure où celles-ci sont affectées à des projets, regroupent les subventions provenant de l'Europe, des ministères, des régions, des autres collectivités locales et organismes para publics

- Autres produits

Enfin, les autres produits se décomposent en transferts de charges, produits financiers non liés à l'appel à la générosité du public et produits liés à la vente.

Les ressources affectées correspondent aux ressources allouées à des programmes et projets spécifiques.

8.2 LE COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES

8.2.1 Présentation du Compte des emplois et des Ressources

Le Compte emplois des ressources est détaillé ci-dessous.

